

Sondage sur les perspectives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) : Institut national de la paie

Foire aux questions

1. Qu'est-ce que le sondage sur les perspectives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)?

Ce sondage vise à obtenir, au moyen d'un outil en ligne, votre opinion sur l'état actuel de la situation en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) à l'Institut national de la paie (l'Institut). Les résultats du sondage nous permettront de dresser un portrait de la représentation démographique et du sentiment d'inclusion des employés et des membres de l'Institut. Les données agrégées viendront compléter le projet en matière d'EDI en cours à l'Institut pour cibler les possibilités. Nous pourrions ainsi cerner les obstacles à la mise en place de pratiques plus équitables et inclusives qui soutiennent et représentent nos employés et nos membres.

2. Qui administre le sondage?

L'Institut national de la paie a retenu les services d'un cabinet d'experts-conseils externe canadien, [HRx Technology Inc. \(HRx\)](#), spécialisé en équité, diversité et inclusion. HRx administrera le sondage à l'aide d'un outil en ligne sécurisé qui recueille les données et rend compte des résultats agrégés.

3. Qui est invité à répondre au sondage?

Tous les employés et membres de l'Institut national de la paie recevront un courriel de HRx contenant un lien individualisé et sécurisé pour accéder au sondage.

4. Le sondage est-il confidentiel? Comment ma vie privée sera-t-elle protégée?

Le sondage est strictement confidentiel. Toutes les réponses seront recueillies, analysées et communiquées sous forme agrégée par [HRx, un fournisseur externe](#). Les réponses comprendront des seuils de confidentialité, ce qui empêchera de remonter jusqu'aux renseignements personnels. Aucune réponse individuelle ne sera transmise à l'Institut national de la paie. Vos réponses seront combinées avec celles des autres répondants, et seuls les résultats collectifs seront communiqués à l'Institut. Pour en savoir plus, lisez la [charte de confidentialité et de sécurité des données de HRx \(en anglais\)](#).

5. Quelle sera la période du sondage?

Les employés et les membres recevront une invitation par courriel le **mercredi 6 avril prochain**. Le sondage prendra fin le **mercredi 27 avril à 23 h 59 (HP)**. Vous aurez donc trois semaines pour y répondre. **Veuillez attendre de recevoir le courriel contenant votre lien individualisé pour répondre au sondage en ligne. Ne faites pas suivre ce courriel à d'autres personnes, car le lien est personnalisé et ne peut être utilisé qu'une seule fois.**

6. Combien de temps faudra-t-il pour répondre au sondage?

En moyenne, il faut moins de 10 minutes pour répondre au sondage.

7. Le sondage est-il obligatoire?

La participation est facultative. Nous sollicitons la contribution des employés et des membres de l'Institut national de la paie pour avoir un portrait précis du sentiment d'inclusion des gens et déterminer si, à la lumière des informations fournies, de nouveaux programmes et de nouvelles politiques et pratiques sont nécessaires.

Pour que le sondage soit valide, vous devez fournir une réponse à chaque question ou choisir « Je préfère ne pas répondre ». À la toute fin, vous devez cliquer sur « Envoyer ».

8. Pourquoi devrais-je répondre au sondage?

En répondant au sondage, vous aiderez l'Institut national de la paie à recueillir des informations importantes qui lui seront utiles sur plusieurs plans : élaboration de politiques et de programmes, prise de décision, et adoption d'une approche inclusive pour le soutien aux membres et aux employés et la collaboration avec les parties prenantes.

9. Quel genre de questions comportera le sondage?

Le sondage comprend deux sections. La première concerne votre sentiment d'inclusion et la deuxième, votre profil démographique. En recueillant des données dans ces domaines distincts, l'Institut national de la paie aura un portrait précis de la diversité parmi ses membres et ses employés. Il pourra ainsi mieux comprendre le sentiment d'inclusion de certains groupes par rapport à d'autres.

10. Comment ces questions ont-elles été élaborées?

Le sondage a été élaboré par HRx et est utilisé par des organisations partout au Canada. Les questions ont été formulées par des analystes de données et des spécialistes en sciences sociales, avec la contribution de chefs de file de l'industrie et de spécialistes en diversité. Elles ont été mises à jour au fil du temps en fonction des commentaires des clients et des utilisateurs. Si vous souhaitez communiquer avec HRx au sujet de ces questions, écrivez à support@hrx.tech.

11. Certaines questions semblent un peu personnelles. Pourquoi les posez-vous?

Nous savons que l'Institut national de la paie regroupe des personnes ayant différentes identités. Dans la société, des gens sont victimes de discrimination en raison de leur identité et de bien d'autres motifs. En ayant une idée de l'étendue de la diversité au sein de l'Institut, nous pourrions travailler à faire de l'Institut une organisation inclusive pour tout le monde. S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, vous n'avez qu'à sélectionner l'option « Je préfère ne pas répondre ». N'oubliez pas que toutes vos réponses sont confidentielles et qu'elles seront transmises dans un format agrégé.

12. Quand les résultats seront-ils publiés?

HRx présentera les résultats du sondage ainsi que les principales observations et recommandations du projet en matière d'EDI à la direction de l'Institut national de la paie au cours de l'été. Les renseignements sur la méthode de communication aux employés et aux membres de l'Institut vous seront transmis plus tard dans l'année.

13. Dois-je répondre à toutes les questions?

Oui. Pour que le sondage soit complet, il faut répondre à toutes les questions. Toutefois, la majorité des questions comportent une option « Je préfère ne pas répondre ».

14. Puis-je modifier mes réponses?

Vous pouvez utiliser le bouton « retour » pour revenir aux pages précédentes et modifier vos réponses. Toutefois, une fois le sondage envoyé, vos réponses sont définitives et ne peuvent plus être modifiées.

15. Puis-je répondre au sondage sur un téléphone intelligent ou une tablette?

Il est préférable d'utiliser votre ordinateur de bureau ou portatif pour répondre au sondage. Vous pouvez toutefois utiliser un téléphone iPhone ou Android, mais la taille des écrans pourrait affecter l'affichage du sondage.

16. Que dois-je faire si un problème technique m'empêche d'accéder au sondage?

Vous pouvez communiquer avec le soutien technique de HRx par courriel à support@hrx.tech

17. Avec qui puis-je communiquer pour avoir un complément d'information sur cette initiative en matière d'EDI à l'Institut national de la paie?

Si vous avez des questions, communiquez avec Melissa Popadynec, secrétaire générale et adjointe de direction, par courriel à melissa.popadynec@payroll.ca